N°. 105

~~[illegible] sur la~~ gangrene au pied

Monsieur

L'observation que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer incluse dans votre lettre, est juste dans toutes ses circonstances.

C'etoit un Marchand de Vin nommé Bertin, qui etoit attaqué d'une gangrene seche au pied droit.

J'en fis l'amputation dans le mois d'Aoust 1731 et quoiqu'il ne sortit aucune goutte de sang des arteres, la suppuration ne laissa pas de s'y etablir aussy parfaitement qu'en toute autre Amputation, et la cicatrice meme de gagner jusqu'au bord des os, qui n'ont jamais pû s'exfolier.

Pendant que j'etois occupé au traitement et a la guerison de cette premiere operation, une semblable gangrene attaqua l'autre pied

La Singularité de cette maladie attira pour voir le malade, et pour y donner leurs avis et conseils Messieurs les Premiers Medecins et Chirurgiens,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 42 n°. 129

qui conclurent tous a l'amputation de cette jambe gauche.
Je la fis au mois de Janvier 1732, presence de
Feu Monsieur Chirac, Monsieur Chicoineau,
Monsieur La Peyronie et quantité d'autres,
ou pareille chose arriva qu'à la precedente, c'est a dire
qu'il ne sortit point de sang des arteres.

Comme chargé du soin de cette maladie, et
l'ayant suivi dés le commencement, Monsieur de La
Peyronie me demanda ensuitte d'en faire l'observation
que je luy ai donné avec toutes les notes, et
circonstances de tous ses points dans ses differents
etats.

Par la, Monsieur, votre difficulté se trouve
levée: L'observation que vous m'envoyez est celle
que Monsieur Marechal a dressée, et qui
concerne l'amputation de la jambe droite,

et celle de Monsieur de La Peyronie regarde
celle de la jambe gauche.

Au reste je souhaitte trouver souvent de ces occasions
qui vous donnent des marques de mon attachement
a la Profession, et du respect avec lequel j'ay
l'honneur d'etre

Monsieur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

a Versailles ce 21 8bre
1737.

Votre tres humble
et tres obeissant
Serviteur
Flavy

A Monsieur

Monsieur Morand
Chirurgien Juré de S.t Cosme
Demonstrateur Royal, et de
L'academie des Sciences, et de
Chirurgie rüe Jacob fauxbourg
S.t Germain. A Paris